



HUISSIERS
REUNIS
LOIRE

ACT-e-Huissiers.42
H.LIOTARD - J. THAVEL - L. BACHER
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Bureau Principal :
14 rue Gambetta
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
Bureau secondaire :
3, place du Palais de Justice
42000 SAINT-ETIENNE
☎ 04.77.40.22.40
☎ 04 77 40 22 49
E-mail : loire@huissiers-reunis.fr

Paiement par CB sécurisé
http:// www.huissiers-reunis-loire.fr



COORDONNEES BANCAIRES :
IBAN : FR72 4003 1000 0100 0031 5512 X12
BIC : CDCGFRPP

Compétence : Loire | Ain | Rhône
Compétence nationale pour les constats

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE
ORIGINAL

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	
Vacation	219,16
D.E.P.	74,40
Art. A444-15	
TRANSPORT	7,67
HT	301,23
TVA 20,00 %	60,25
TAXE FORFAITAIRE	
Art.302 bis Y CGI	
TTC (1)	361,48
Assistance	40,00
Serrurier pour mémoire	
TTC (2)	401,48



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX
commencé à 14H15 achevé à 15H45

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE DIX-HUIT MAI

Nous, Hervé LIOTARD, Justine THAVEL, Lucie BACHER membres de ACT-e-Huissiers.42 (SELARL), Huissiers de justice près la Cour d'Appel de Lyon (Rhône), résidant 3, place du Palais de Justice 42000 ST ETIENNE ; 14, rue Gambetta 42500 Le Chambon Feugerolles et 18, rue Benoît Frachon 42700 Firminy ;

A :

Madame x 1188 Triols
Maison Individuelle
42380 LURIECQ

Monsieur x 1188 Triols
Maison Individuelle
42380 LURIECQ

A LA DEMANDE DE :

Société Anonyme BNP - PARIBAS, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 662042449 dont le siège social est situé 16 Boulevard des Italiens à PARIS CEDEX 09 (75009), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Élisant domicile en mon étude,

Ayant pour avocat constitué Maître MAYMON Romain, Avocat au barreau de SAINT ETIENNE demeurant à 4 Rue georges Teyssier 42000 Saint Etienne, laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet.

AGISSANT A L'ENCONTRE DE :

Madame x 1188 Triols
Maison Individuelle
42380 LURIECQ

Monsieur x 1188 Triols
Maison Individuelle
42380 LURIECQ

EN VERTU :

De la Grosse d'un acte authentique passé par devant Maître Christophe TEYSSIER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Bernard VULIN, Philippe DA SILVA, Patrick COTTIER, Olivier BERTRAND et Christophe TEYSSIER, notaires associés" titulaire d'un Office Notarial à ST JUST ST RAMBERT, 1, Place de la République en date du 23 avril 2008 précédemment signifié, et à ce jour définitif.

Et d'un COMMANDEMENT de PAYER valant SAISIE IMMOBILIERE, délivré par acte de mon ministère en date du 20.04.2022.

Aux termes de l'article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution :

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux désignés dans le commandement afin de dresser un procès-verbal de description, dans les conditions prévues par l'article R322-2. »

Et de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution :

« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Ce Procès-verbal comprend conformément à l'article R322-2 du Code des procédures civiles d'exécution:

1°) La description de l'immeuble :

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

Je soussigné Hervé LIOTARD, Huissier de Justice associé au sein de la SELARL ACT-e-Huissiers.42 près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE ST ETIENNE (Loire), résidant 14, rue Gambetta Le Chambon-Feugerolles, 3 place du Palais de justice Saint-Etienne (Loire) certifie m'être transporté ce jour, assisté de deux témoins, Monsieur x et Monsieur x de la serrurerie DU MONT serrurier requis, ainsi que de la société DIAMCO chargée de dresser les diagnostics immobiliers, chez Monsieur x, lieu-dit Triols, à LURIECQ, où, en présence de Monsieur x, j'ai procédé au procès-verbal de description suivant :

La maison est entourée d'un jardin.

PARTIE INTERIEURE

REZ-DE-CHAUSSEE

Grande pièce en rez de chaussée

Sol carrelé en état d'usage

Murs périphériques recouverts de tapisserie ou de toile de verre peinte.

Le plafond est doublé de plaques de placoplâtre, le ratissage opéré n'est que partiel.

La pièce prend le jour par trois fenêtres en bois double vitrage, double battant, outre que baie vitrée en pvc et une porte d'accès en pvc.

L'alimentation en eau est assurée par un cumulus de 200 litres.

Partie cuisine d'été :

Il existe des meubles de cuisine intégrés, des meubles en partie basse, un plan de travail, un évier en résine ne comprenant pas d'alimentation eau chaude / eau froide.

Il existe des placards muraux, une hotte et une plaque chauffante gaz de marque VALBERG.

L'ensemble est en état d'usage.

Photos 1.2.3.4.5.6.7.8.9

Salle de bains

Le sol est carrelé en état d'usage.

Présence d'une baignoire de couleur rose, d'un WC adossé chasse d'eau à l'anglaise.

Les murs sont recouverts de faïence du sol au plafond.

Le plafond est en plaques de placoplâtre dont le ratissage est partiel.

Présence d'un évier sur un plan de travail. Les supports sont en briques L'évier est un lavabo de forme ovale avec un robinet mitigeur eau chaude / eau froide.

Photos 10.11.12.13

Hall de dégagement

Le sol est carrelé en état d'usage, les cloisons sont recouvertes de toile de verre peinte en état d'usage. Photo 14

Chambres côté gauche

Il s'agit de deux chambres regroupées en une seule.

Le sol est carrelé en état d'usage, avec une différence de niveau entre les deux pièces.

La pièce est chauffée par deux convecteurs électriques.

Elle prend jour au moyen de deux fenêtres en bois à double vitrage.

Le plafond est en plaques de placoplâtre dont le ratissage est partiel.

Cette pièce comprend deux portes d'accès en bois.

Les murs sont en état d'usage.

Photos 15.16.17.18

1^{ère} chambre côté droit

Le sol est carrelé en état d'usage.

Les murs sont doublés en plaques de placoplâtre.

La porte d'accès est en bois.

La pièce prend jour au moyen d'une fenêtre double battant, double vitrage, en bois.

Le plafond est en état d'usage. Il est ratissé.

Photos 19.20.21.

2^{ème} chambre côté droit

Le sol est carrelé en état d'usage.

Les murs sont doublés en plaques de placoplâtre.

La porte d'accès est en bois.

La pièce prend jour au moyen d'une fenêtre double battant, double vitrage, en bois.

Le plafond est en état d'usage. Il est ratissé.

Photos 22.23.24

Placard au fond du couloir

Le sol est carrelé, les cloisons sont carrelées sur une hauteur d'environ un mètre et cinquante centimètres
Photo 25

PREMIER ETAGE

Montée d'escalier d'accès à l'étage

L'habillage est réalisé par un plancher stratifié sur la première volée de la montée d'escalier. La suite de la montée d'escalier est en béton brut.

La trémie de la montée d'escalier est habillée par du lambris peint.

Photos 26.27

Pièce principale à l'étage ouverte sur cuisine

Le sol est carrelé, en état d'usage, quelques carreaux épaufrés.

La pièce prend le jour au moyen d'une fenêtre en bois double battant double vitrage et par trois portes-fenêtres bois double battant, double vitrage.

Les murs sont recouverts de tapisserie ou de toile de verre peinte en état d'usage.

Le plafond est doublé de plaques de placoplâtre, toutefois des modifications ont été opérées suppression de cloisons et les marques des anciennes cloisons sont visibles.

Il existe un poêle à bois. Je note la présence d'un convecteur électrique.

Partie cuisine

Il existe une banque construite en bois formant le plan de travail et séparant l'accès au couloir.

L'évier est en résine de couleur noire. Le robinet est un robinet mitigeur eau chaude / eau froide, le plan de travail est en forme de L, pourvu d'une plaque chauffante électrique. Il existe en partie basse des placards de couleur noire et en partie haute des placards muraux de couleur noire.

A partir de cette pièce, je peux accéder au balcon par une porte en PVC ajourée.

Photos 28.29.30.31.32.33.34.35.36

Couloir

Le sol est carrelé d'une couleur marron, en état d'usage différente de la pièce principale.

Les murs sont recouverts de toile de verre ou de tapisserie en état d'usage.

Le plafond est doublé de plaques de placoplâtre ratissées.

Photos 39.40

WC au fond du couloir

La pièce est recouverte de faïence du sol au plafond.

Le sol est en carrelage, de même nature que celui du hall.

Le WC est un wc à l'anglaise avec chasse d'eau en adossement.

La porte d'accès est en bois.

Photo 41

Chambre côté droit

Le sol est carrelé et en état d'usage, de même couleur que celui du hall.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique.

Elle prend jour au moyen d'une fenêtre bois deux battants.

Photos 42.43

Pièce côté gauche

Le sol est carrelé et en état d'usage, de même couleur que celui du hall.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique.

Elle prend jour au moyen d'une fenêtre bois deux battants.

Photos 44.45.46

Troisième chambre

Le sol est carrelé et en état d'usage, de même couleur que celui du hall.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique.

Elle prend jour au moyen d'une fenêtre bois deux battants.

Photos 47.48

Salle de bains

Le sol est recouvert de carrelage de couleur grise.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique.

Elle prend jour au moyen d'une fenêtre double battant, double vitrage, en bois.

Elle est équipée d'une baignoire en résine.

Les murs sont recouverts de faïence du sol au plafond.

La pièce comprend deux vasques suspendues, avec deux tiroirs dessous. Deux robinets mitigeurs eau chaude / eau froide.

Présence de deux miroirs surmontés d'un spot.

Surface de la maison 195 m2

PARTIE EXTERIEURE DE LA MAISON

Il existe un grand balcon avec sa montée d'escalier accessible à partir du jardin, l'ensemble est recouvert de carrelage en état d'usage, le garde-corps est en bois et en mauvais état. Photos 49.50.51

Les murs sont en moellons bruts, non crépis. Photos 52.53.54.55.56

Le toit de cette maison est recouvert de tuiles qui visuellement sont en état d'usage. Photos 57.58

L'accès à la maison s'effectue par un petit portillon métallique et par un portail métallique à commande électrique, le mur de clôture est en moellon brut non crépis. Photos 59.60.61.62

L'ensemble de la propriété est clos de grillages soit métalliques, soit sur poteaux bois.

Le terrain est arboré. L'herbe est tondue. Photos 63.64. 65..66.67

L'ensemble des fenêtres de la maison est pourvu de volets en bois, à l'exception de la baie vitrée qui dispose d'un volet électrique déroulant.

Matrice cadastrale du terrain

Section	N°	Lieudit	Contenance
E	847	lieu-dit Triol Luriecq	00ha 16a 09 ca

Environnement de cette maison :

Elle est située lieu-dit tracol soit à environ 2 km du village de Luriecq et 5 km de Saint Bonnet le Château

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants.

Cette maison serait occupée par le couple x et certains de leurs enfants.

Tel est le procès-verbal de description que j'ai dressé ce jour auquel j'ai annexé soixante-sept clichés photographiques.

Hervé LIOTARD

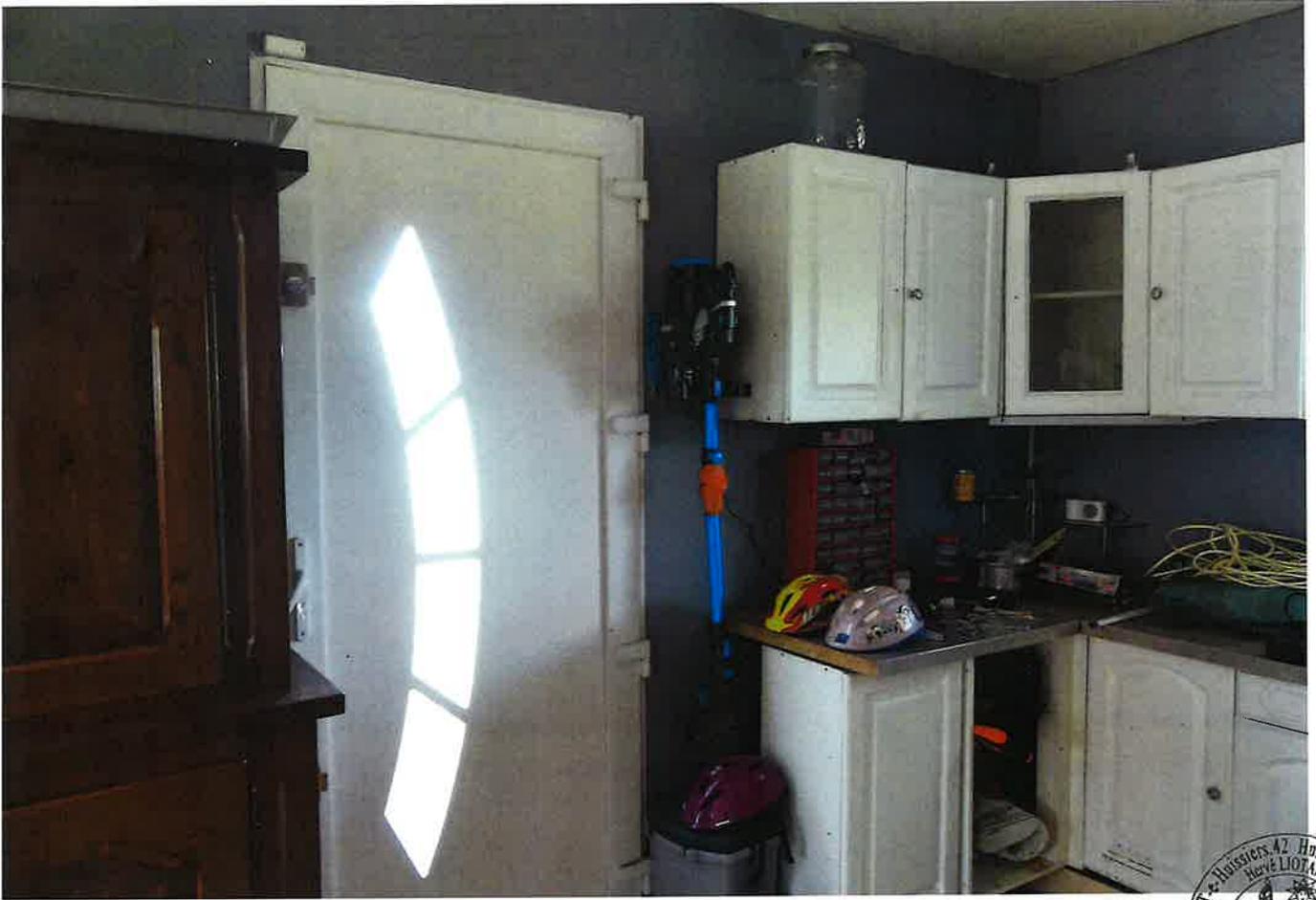




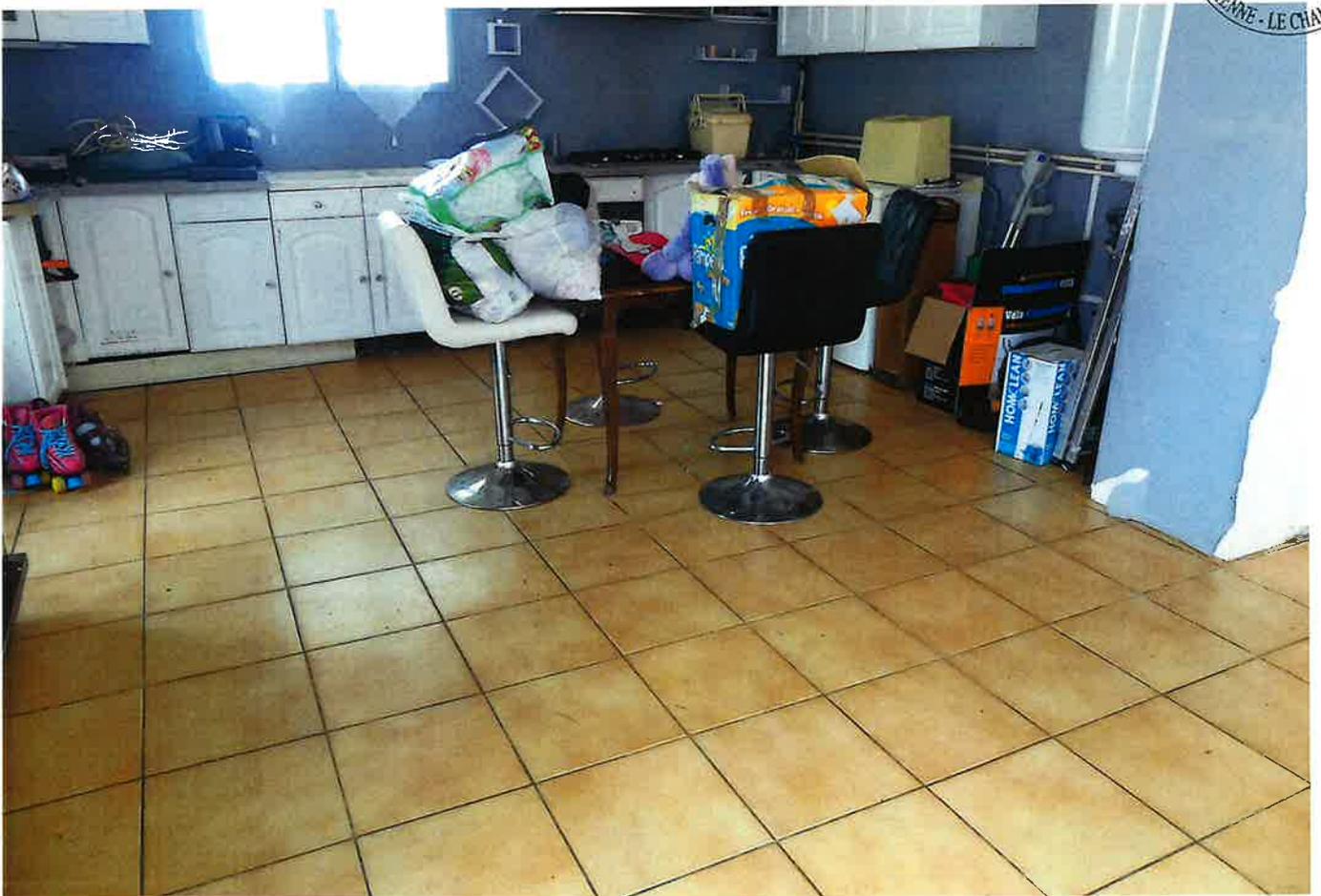
1



2



3



4



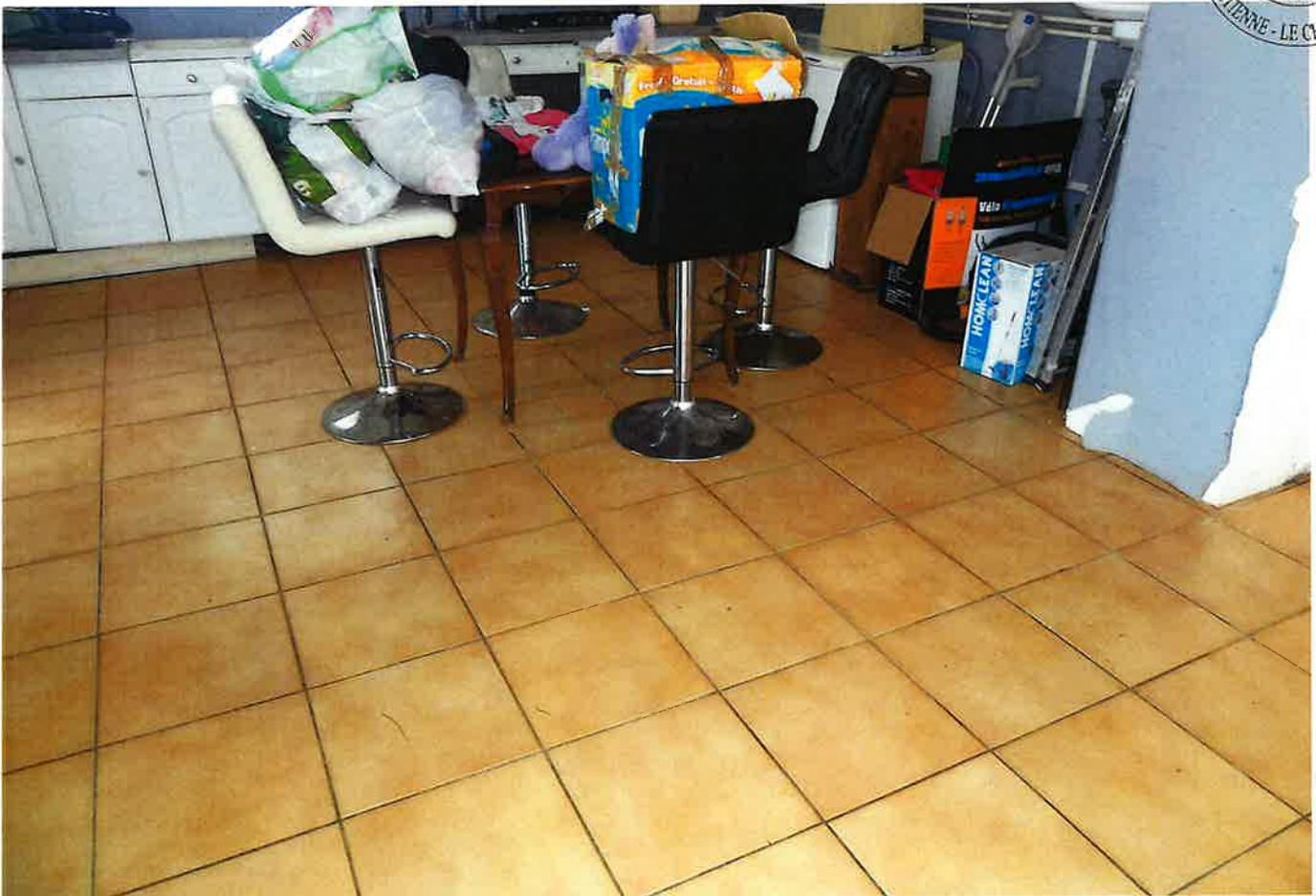
5



6



7

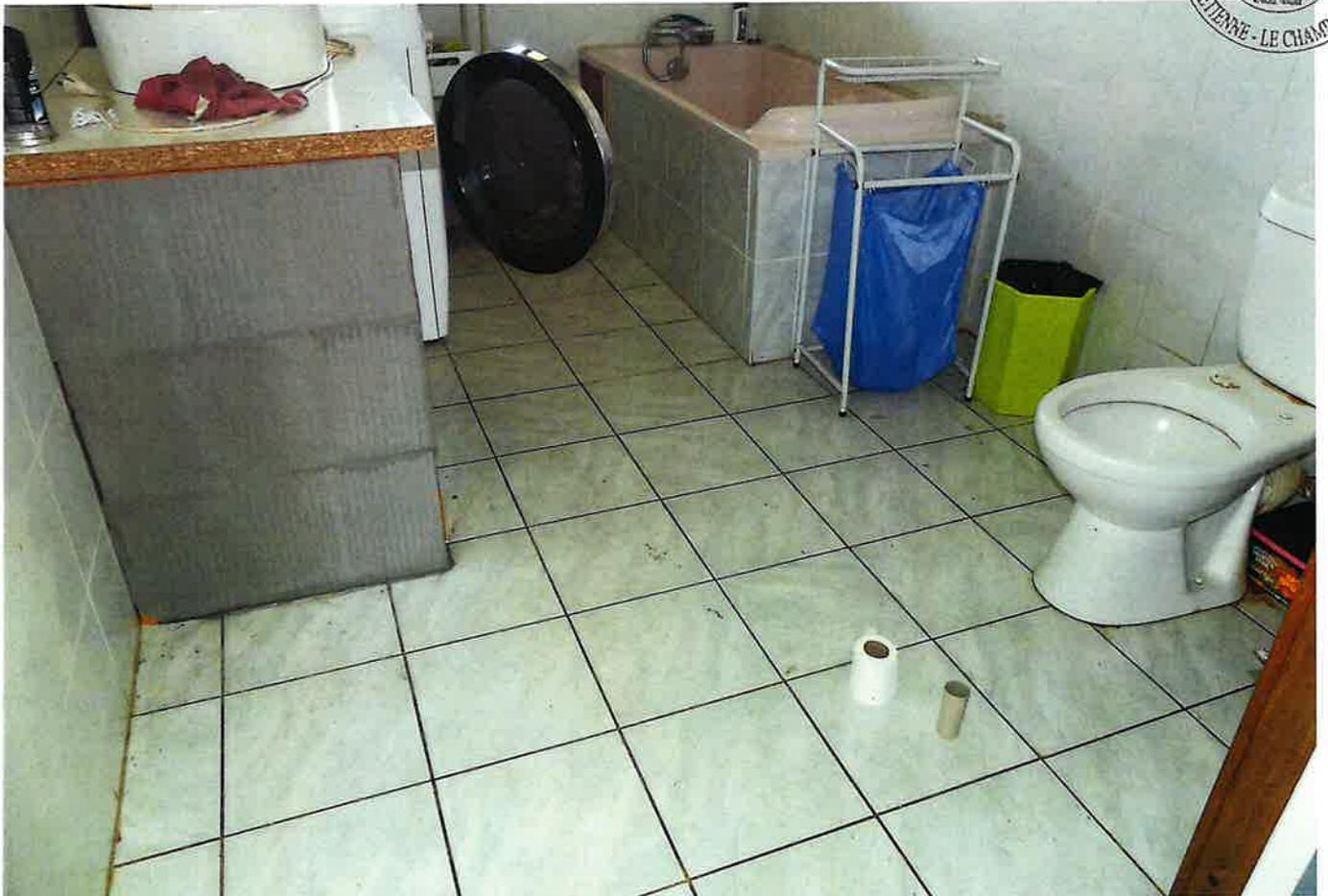


8

1000



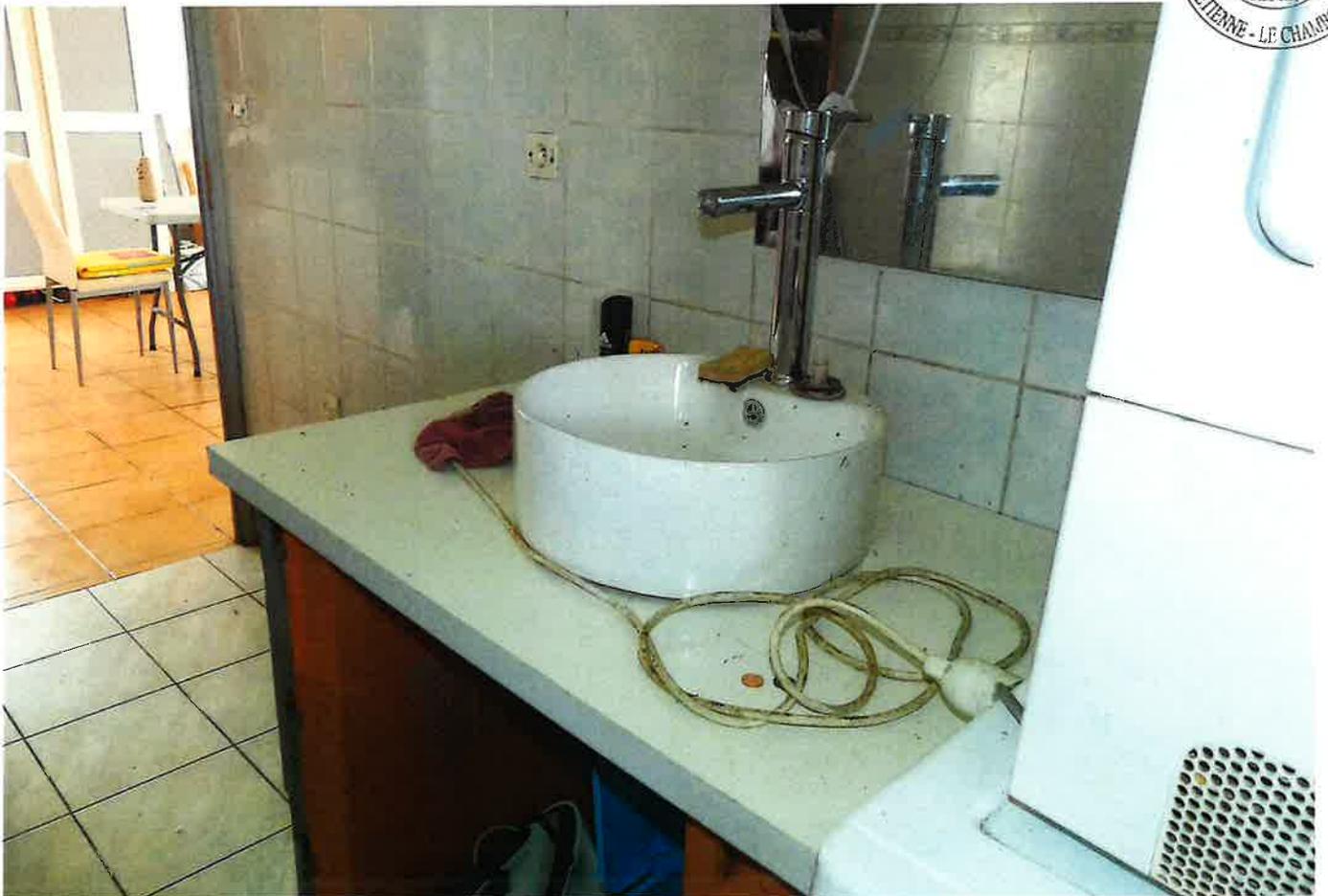
9



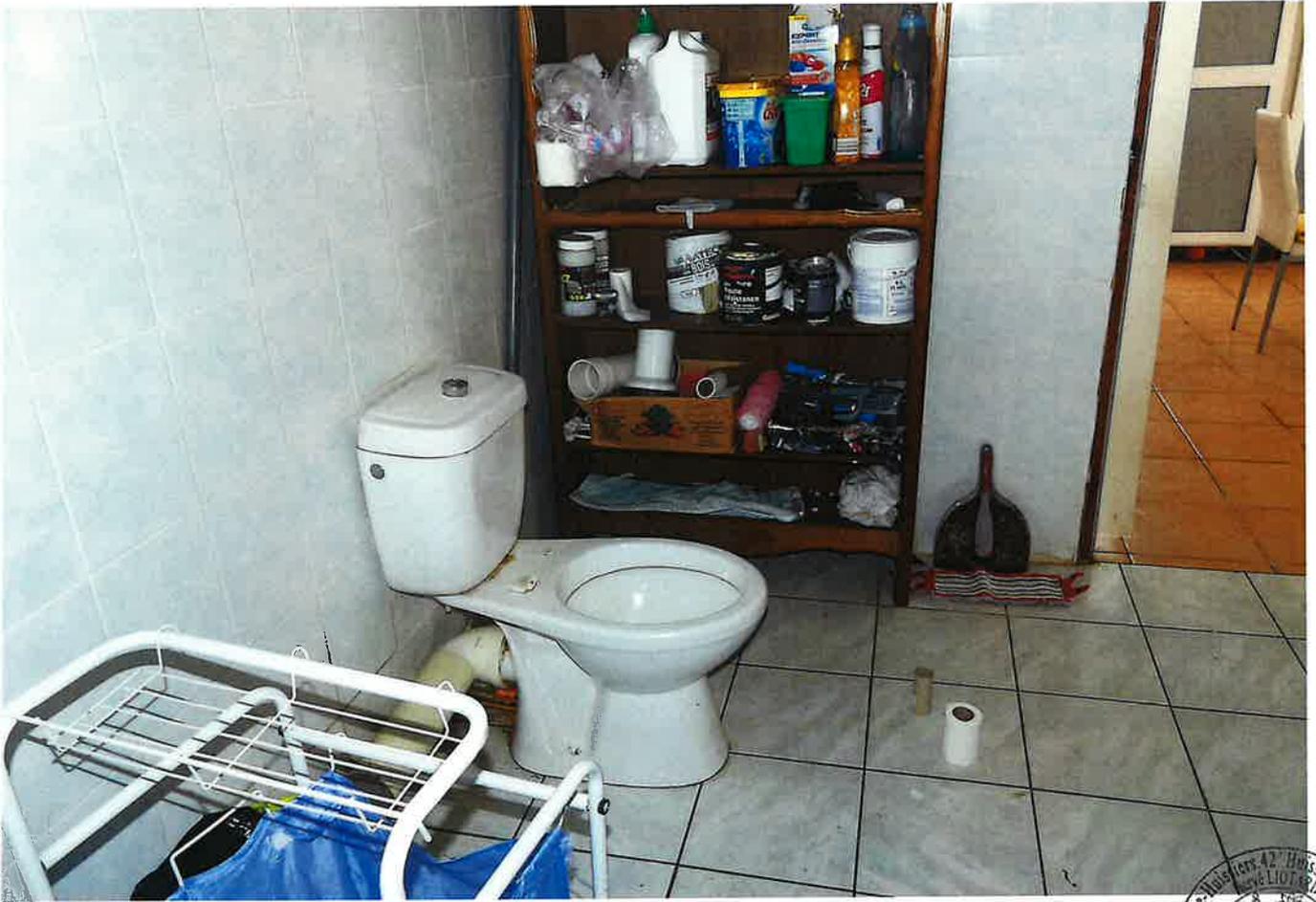
10



11



12



13



14

1000

1000



15



16



17

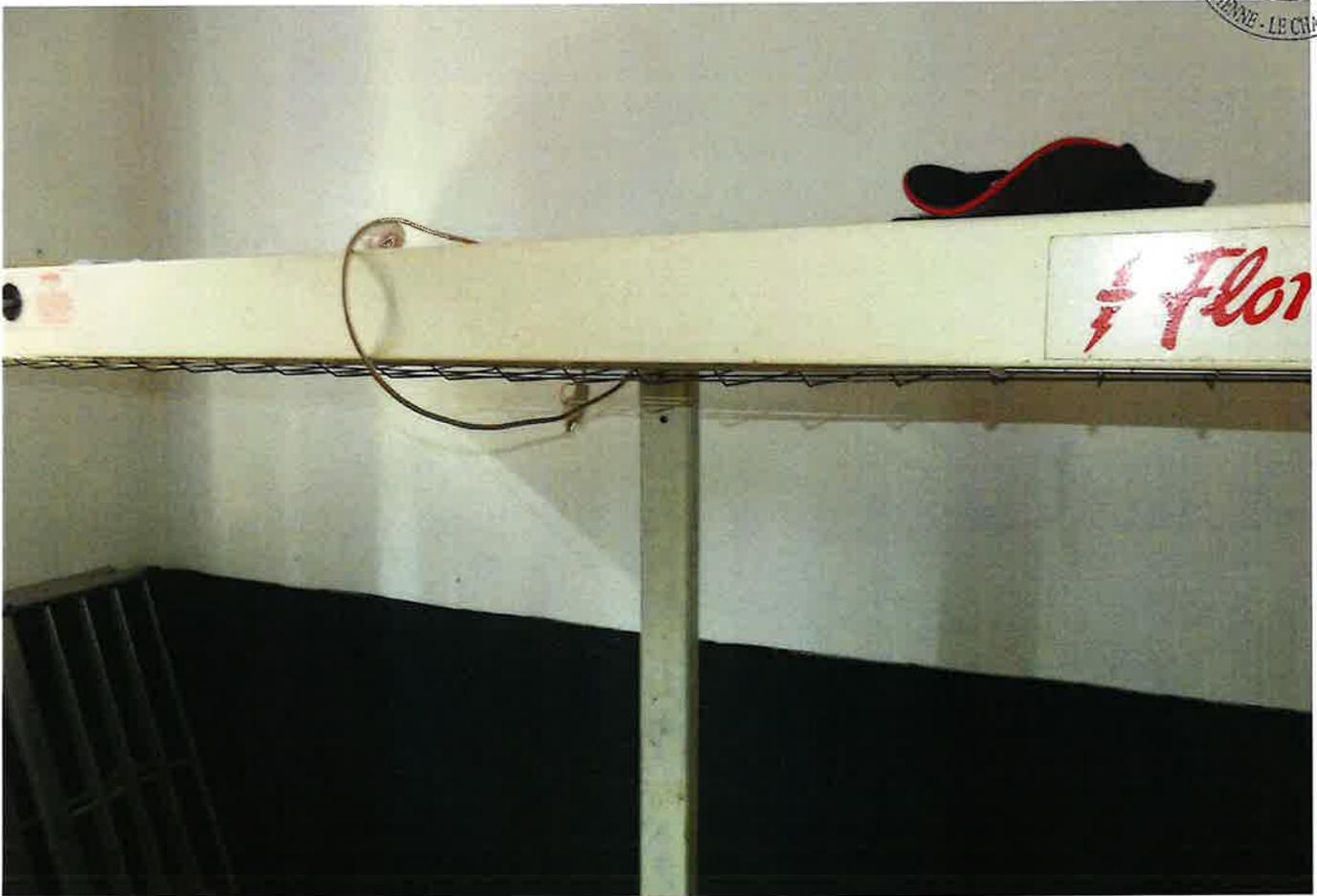


18

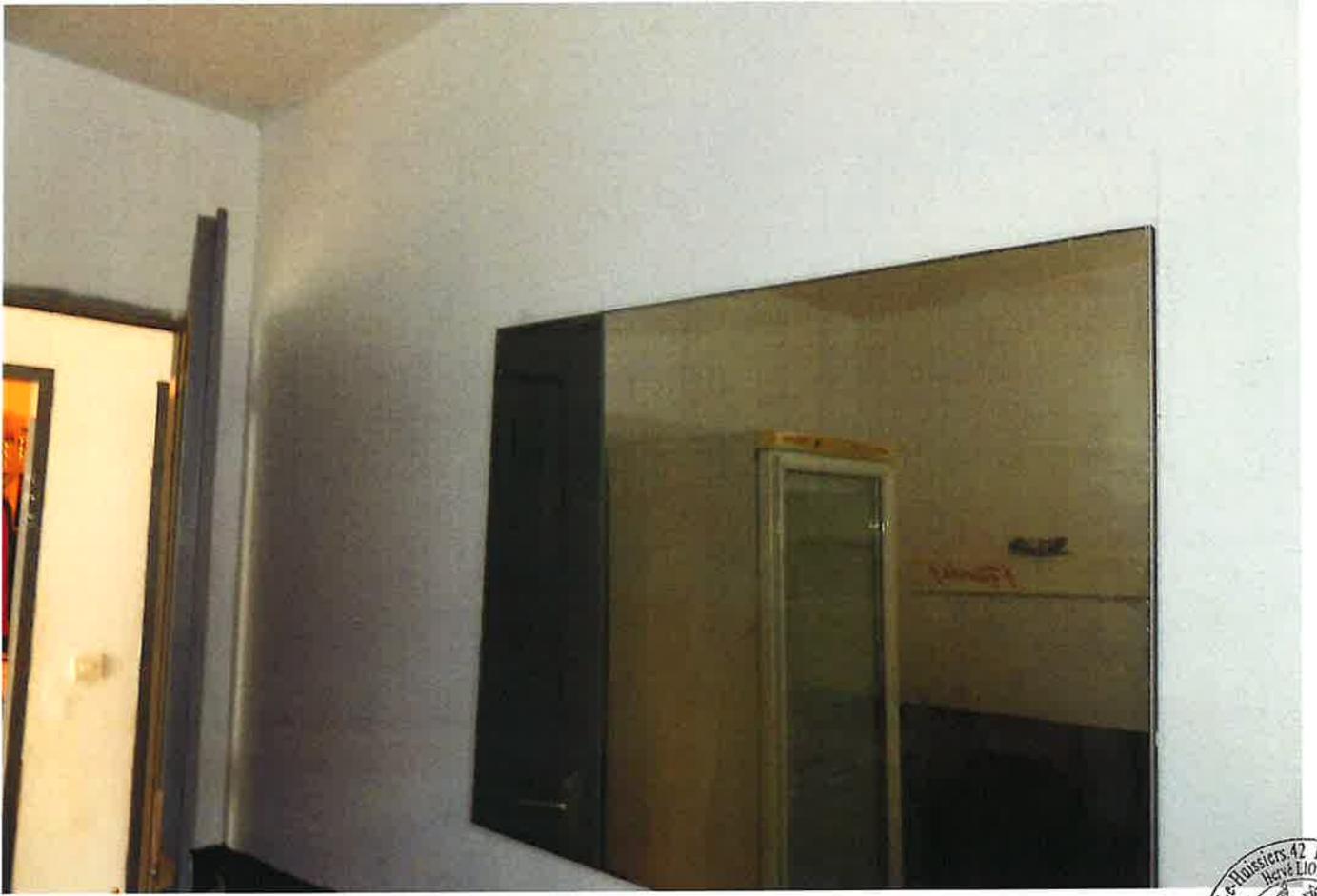
11 24 2000
1041 1041



19



20



21



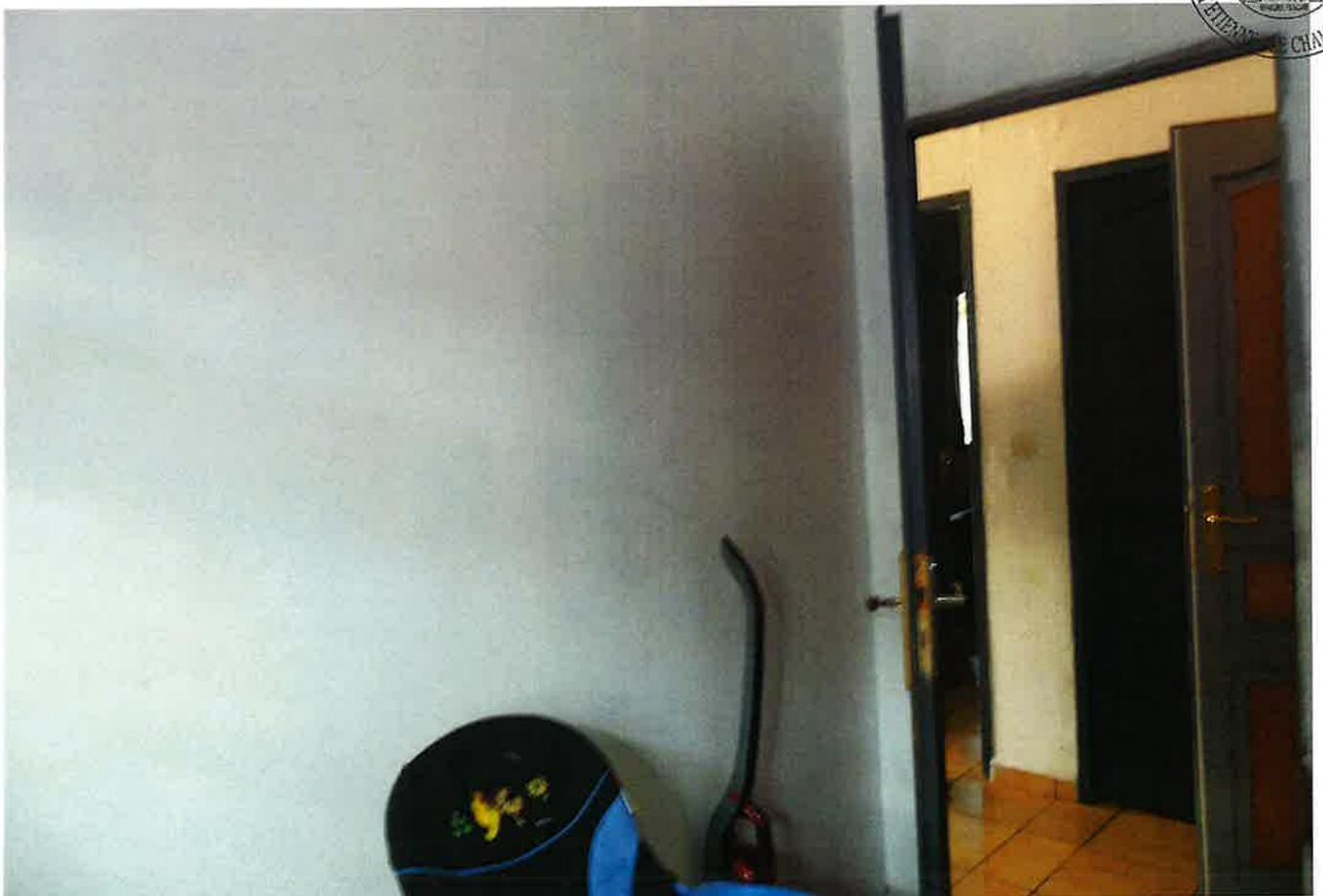
22

11 1/2
1000 40

11 1/2
1000 40



23



24



25



26

10/10/10

10/10/10



27



28

1872

1873



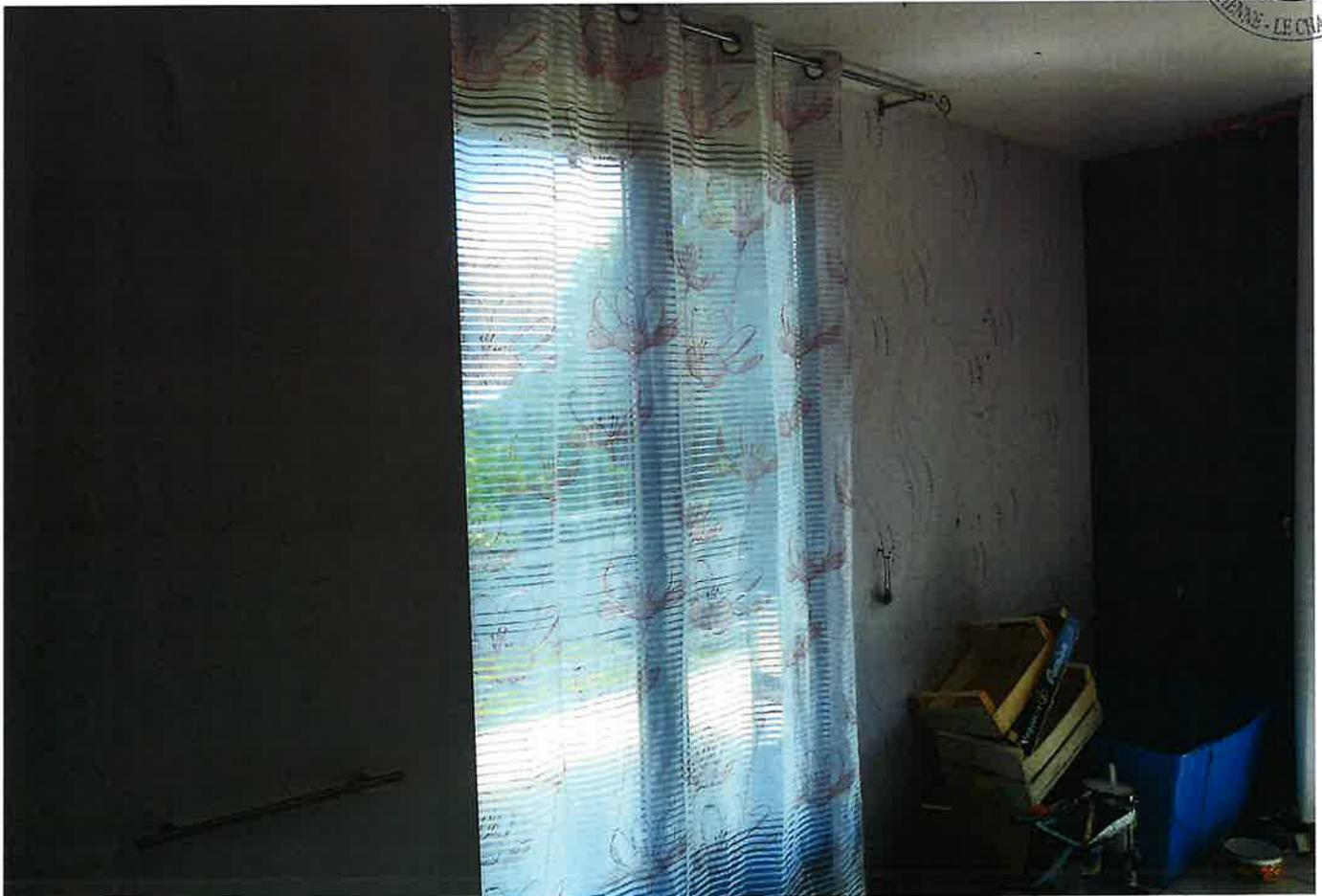
29



30



31



32





33



34



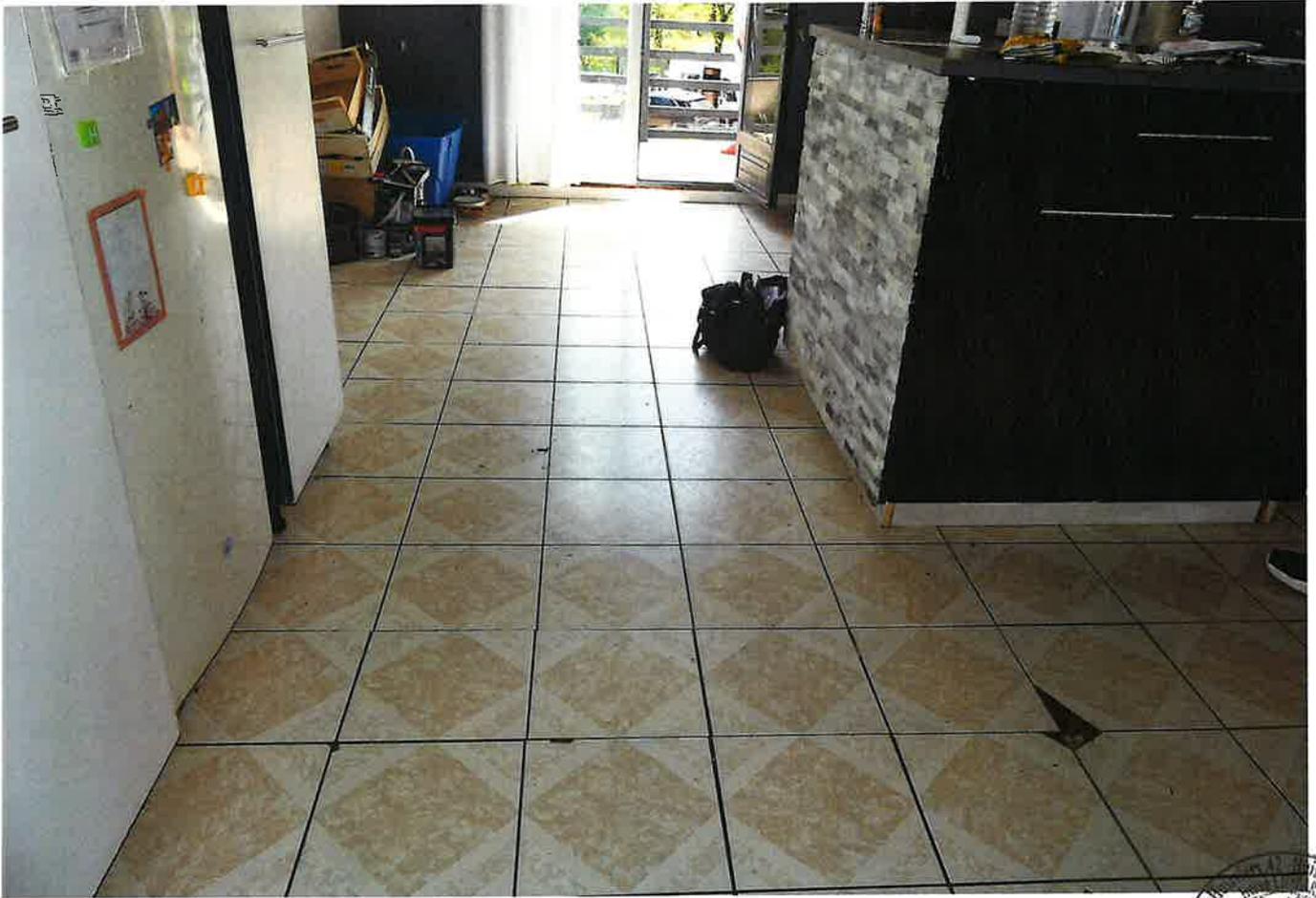
35



36

1000

1000



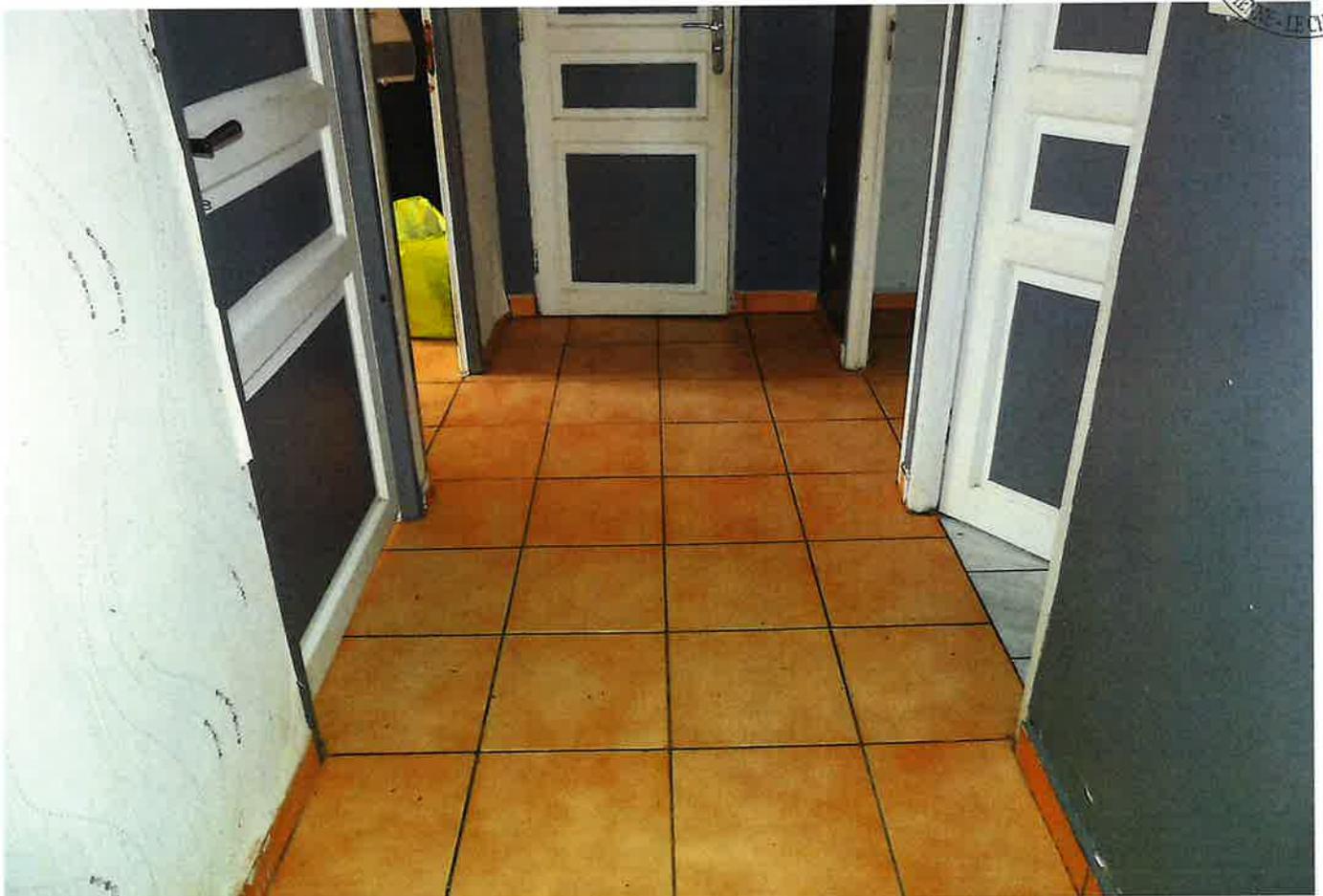
37



38



39



40





41



42

1871



43



44



45



46



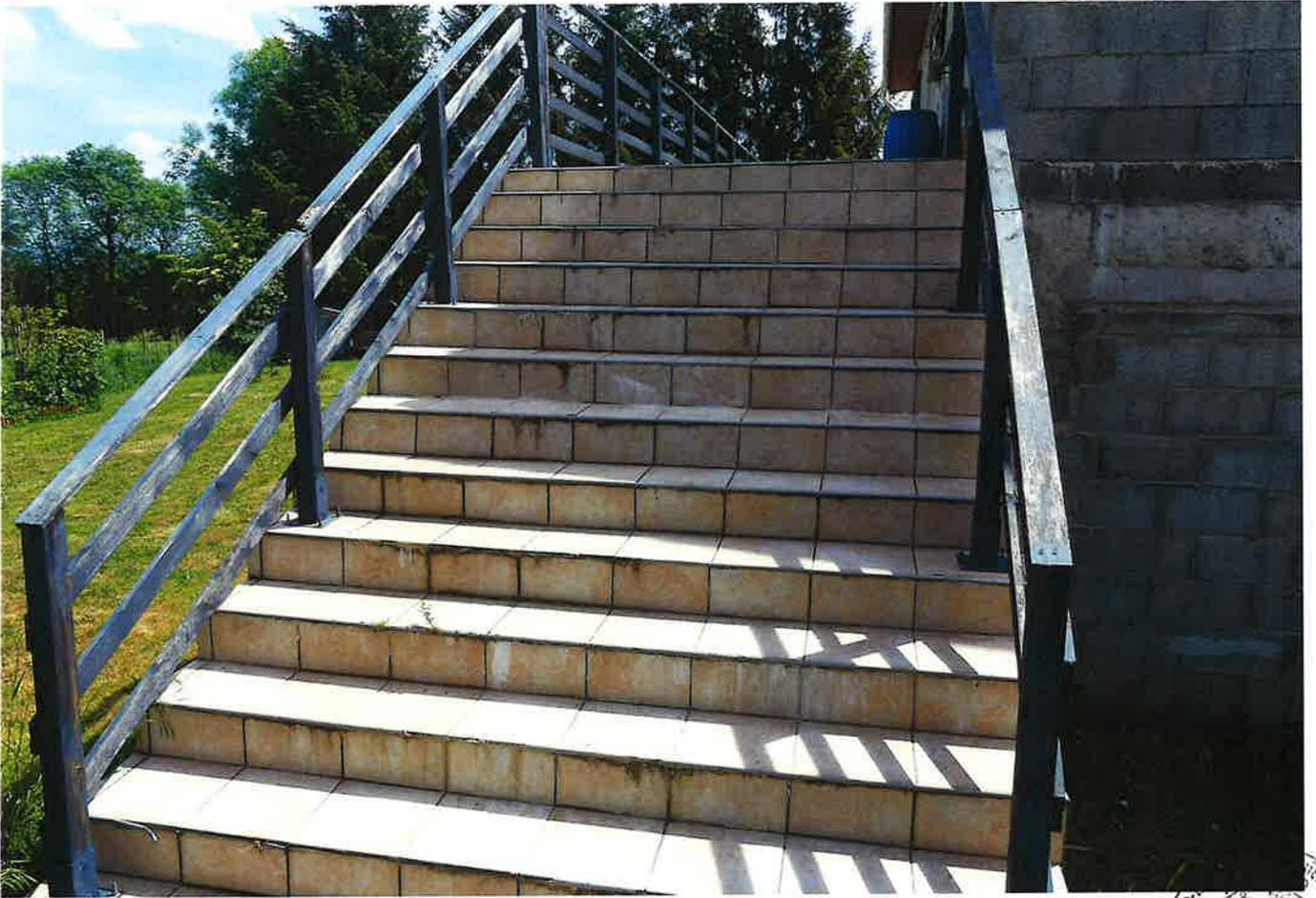
47



48

100

100



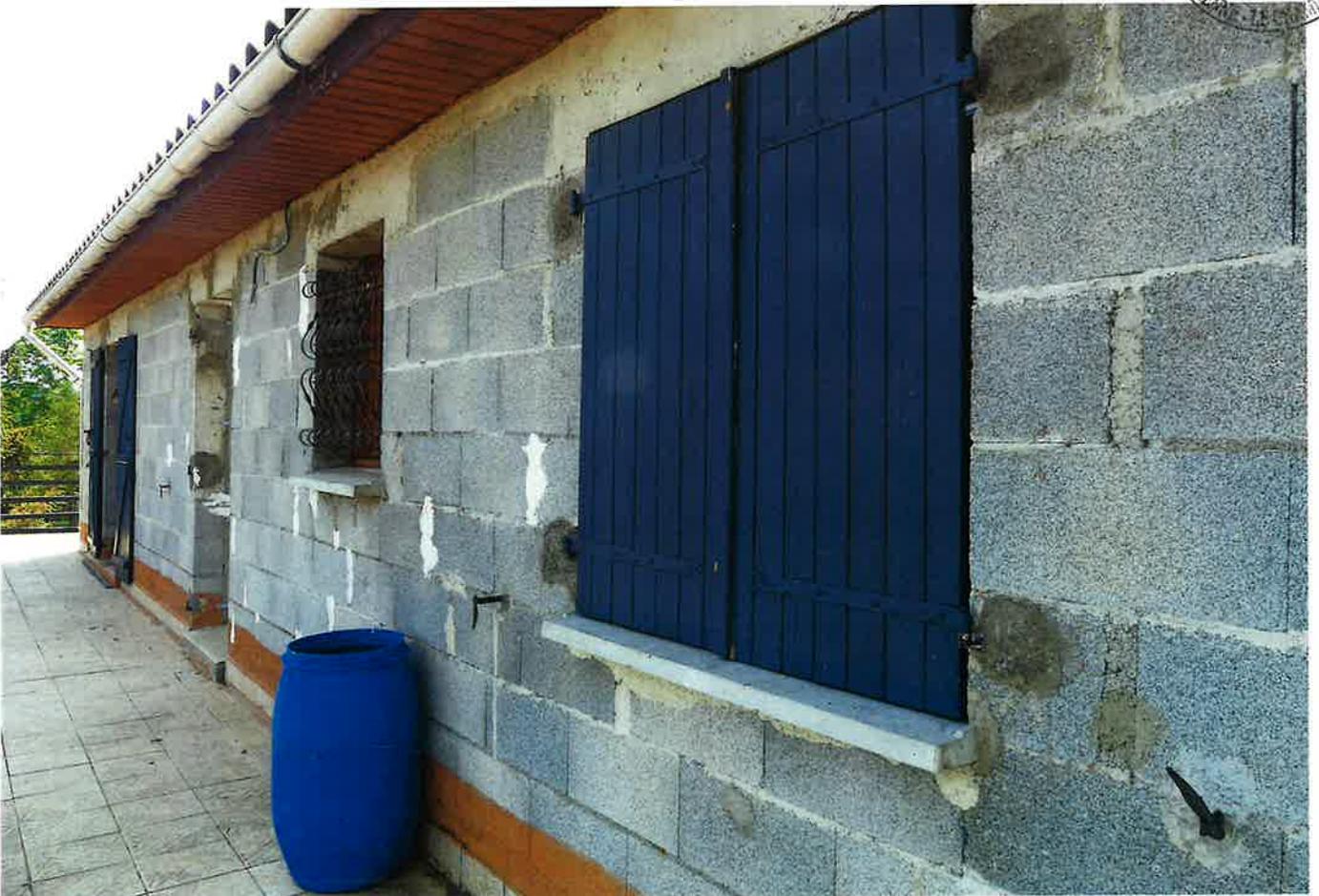
49



50



51



52



53



54



55



56





57

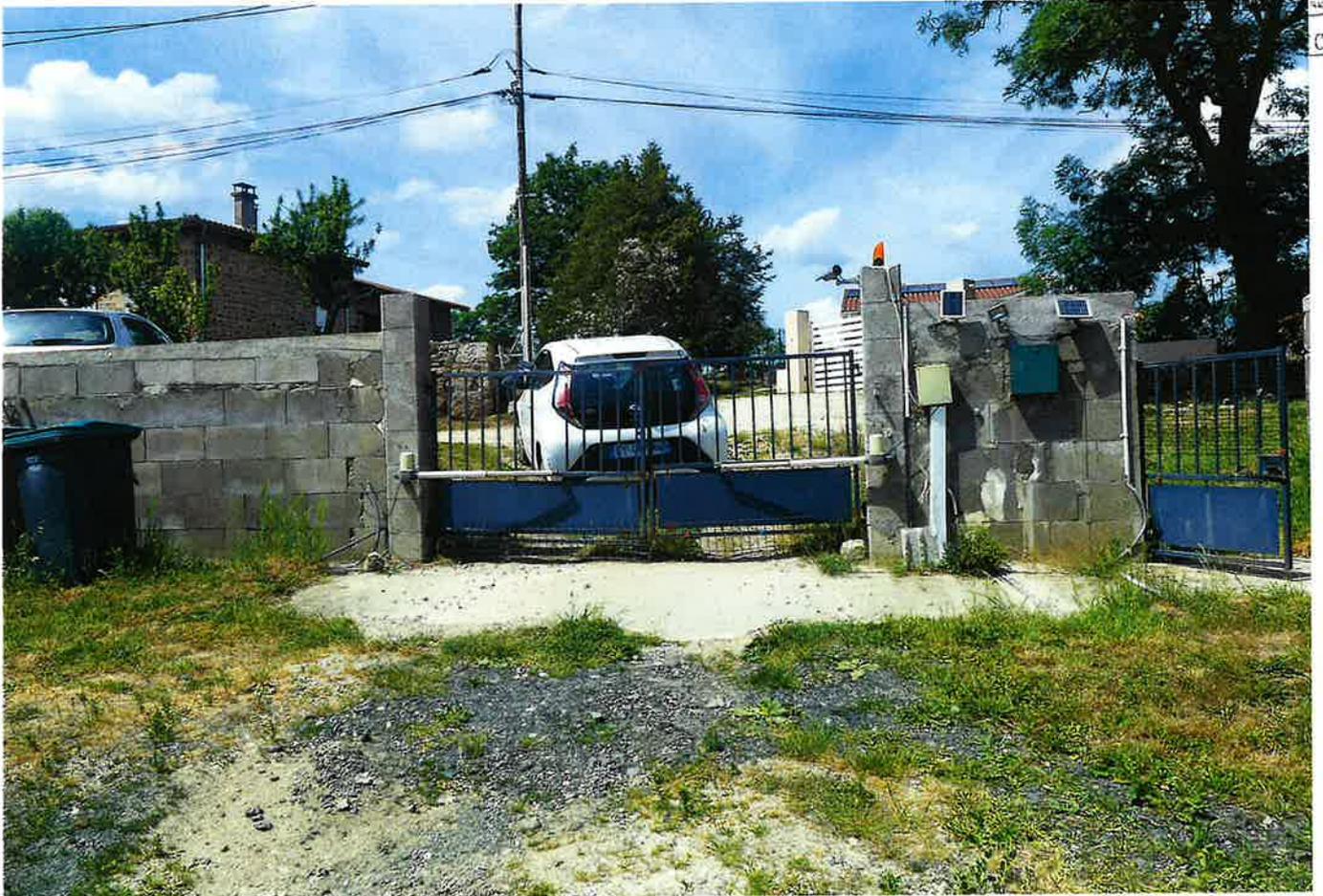


58





59



60



61



62



63



64



65



66



